

Elections professionnelles 2014

Aux indécis, à celles et ceux qui
n'entendent pas voter
(ou qui auraient oublié !)



Votre boîte mail doit commencer à être saturée. Aussi, ce message sera délibérément court.

Loin des grands discours, vous pouvez prendre connaissance ci-dessous des revendications que la CGT-INRA défend, en cet instant présent, face à la Direction Générale lors de la séance plénière des CAP Nationales ITA de l'INRA. C'est la même activité, indépendante de l'administration comme de tout gouvernement, que nous avons menée et nous nous proposons de continuer à mener au Comité Technique Ministériel (CTMESR), à celui de l'INRA (CT INRA), dans les CAP et à la commission paritaire des non-titulaires (CCPNT). C'est pour cela que nous sollicitons votre vote.

Deux arguments-clés supplémentaires pour voter CGT à ces élections :

- ***Vous voulez qu'on puisse entendre la voix et les attentes des personnels de l'INRA au CT du Ministère ? Alors votez FERC-CGT au CTMESR car seule cette liste a des agents INRA en éligible !***
- ***Vous voulez signifier au gouvernement et à la Direction Générale que vous en avez assez que l'austérité oriente toute votre vie professionnelle et personnelle, depuis les attaques contre nos droits sociaux (retraite, Sécu, ...) jusqu'à l'explosion de la précarité, l'effondrement des budgets des unités, et les conditions de travail qui se dégradent ? Alors votez CGT au CTMESR, au CT INRA, CAPN/CCP, car la plupart des autres listes accompagnent, voire soutiennent, le pacte de responsabilité et l'austérité imposée aux salariés en contrepartie des milliards donnés au patronat.***

Attention !

Il y a 2 enveloppes "T" à poster : 1 enveloppe "T" avec le bulletin de vote pour l'élection au CT ministériel (étiquette FERC CGT - 12ème liste - à coller sur le bulletin de vote) et 1 autre enveloppe "T" pour les 2 bulletins de vote pour les élections INRA (étiquette CGT- 1 ère liste- à coller sur le bulletin vote pour le CT INRA et une étiquette CGT- 1 ère liste- à coller sur le bulletin vote pour les CAPN pour les titulaires ou CCP pour les non-titulaires)

**Vos enveloppes doivent être arrivées à Paris le 4 Décembre au soir -
Postez les vite !**

AVANCEMENTS ET MOBILITES

Réunion plénière des CAPN

Déclaration de la Cgt-Inra

« L'Assemblée Nationale vient d'adopter le budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour 2015. Il est amputé de 136 millions par rapport aux annonces initiales, soit une baisse pour les organismes de recherche de 0,65%. C'est là une conséquence directe du pacte de responsabilité que la CGT combat et que certains soutiennent.

Les mesures d'austérité que nous subissons depuis un certain nombre d'années ont des conséquences néfastes pour les collègues de l'INRA.

A commencer par nos salaires : nous avons constaté, en préparant ces CAPN, que le nombre de collègues qui touchent la GIPA a fortement augmenté cette année. C'est un signe qui ne trompe pas : l'évolution de notre

pouvoir d'achat est de plus en plus en berne.

Evidemment, l'austérité a des conséquences aussi sur nos conditions de travail. Le démantèlement de l'institut est parfaitement organisé : regroupement « par le haut » avec l'IAVFF, regroupements par le bas avec les COMUE..... »

[Lire la suite de cette déclaration](#) dont voici les grandes lignes :

Austérité et avancements, le compte n'y est pas

- Moins de budget, c'est aussi moins de recrutements, donc moins de promotions. La CGT revendique :
 - Remplacement de tous les postes libérés
 - Des ratio pro/pro à 20% pour tous les grades
 - Des réductions d'ancienneté de 6 mois pour les AT comme pour tous les autres

Préparatoire des CAPN perturbées, CIPP « frustrants »

- A la date du 1er décembre 2014, les agents qui ont été promus TR ou AI entre mars 2014 et aujourd'hui ne le savent toujours pas. La CGT demande la révision du calendrier des procédures de telle sorte que les résultats des concours internes soient publiés avant les préparatoires des CAPN
- Beaucoup d'insatisfaits suite au CIPP de 2014 : toutes les BAP n'étaient pas représentées dans les jurys, par exemple.

Dans les dossiers des agents

- Mention « NP » : valeur professionnelle insatisfaisante ou pas ?
- Encore des problèmes dans les anciennetés figurant dans les dossiers des agents.
- La formation professionnelle et la mobilité sont encore trop souvent pénalisantes pour les agents. Non à toute forme de discrimination
- Etanchéité totale entre CEI et CAP, c'était une promesse....

Vu dans les PV des CAPL : règlements intérieurs, congés, retraites

- Non à tous ces règlements intérieurs qui contreviennent aux droits des agents en matière de gestion du temps de travail
- Non à la certification des congés qui oblige à prévoir ses congés dans des délais plus courts que ceux prévus par la note de service 2009-64
- Retraite : que faire des relevés, à qui s'adresser ?
- Quand allez-vous cesser la double punition contre les grévistes ? (pas de salaire, et une durée de cotisation réduite)

Mobilité

- Est-ce que ça vaut le coup d'en parler ? Pourquoi si peu de possibilités ?

[Lire la déclaration dans son intégralité](#)

Pour les salaires des fonctionnaires (par exemple), les choix du gouvernement ne peuvent être influencés que par un rapport de force entre ceux qui travaillent et ceux qui dirigent. Aujourd'hui ce rapport de force dépend largement des élections de décembre. Le poids de la CGT sera déterminant.

C'est au niveau des Comités Techniques des ministères que les représentativités seront calculées, puis cumulées afin de déterminer le poids de chaque syndicat au niveau de toute la fonction publique.

Aussi si vous voulez peser dans les négociations sur les salaires, avant le 4 décembre, votez FERC-CGT au CTMESR.

Elections des représentants au Comité Technique du ministère (CTMESR) :

**LA LISTE FERC-CGT EST LA SEULE
AYANT DES AGENTS INRA EN POSITION ELIGIBLE**

Assurez-vous que votre voix puisse «réellement» s'exprimer,

VOTEZ FERC-CGT !

Et à l'INRA, les délégués CGT dans les CAP (CAPN et CAPL)

**et les CHSCT sont à votre écoute
et peuvent être contactés pour vous aider !**

**Important à noter : les résultats de l'élection des représentants du personnel aux
Comités Techniques (CT de l'INRA et CT du ministère) déterminent également la
représentation syndicale au sein des Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail
(CHSCT de centre et CHSCT centraux, à l'Inra et au ministère)**

[En savoir plus](#)

**CT, CAP, CCP : SCRUTIN 4 DECEMBRE
PAR LA LUTTE ET PAR LE VOTE
AVEC LA CGT
CHANGEONS LA DONNE**

[Rejoignez-nous !](#)
